

22 SEPTEMBRE 2011

LE SECRÉTAIRE
RÉGIE DE L'ÉNERGIE

JE SUIS RÉSIDENTE DE SAINT-BERNARD DE LACOLLE ET JE DÉSIRE VOUS FAIRE PART DE MON OPPOSITION À L'IMPLANTATION DU PROJET ÉOLIEN INDUSTRIEL DE KSE DANS LA RÉGION. CE PROJET A ÉTÉ AUTORISÉ EN MARGE DU DÉCRET ÉMIS PAR LE GOUVERNEMENT PERMETTANT AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES D'IMPLANTER DES PROJETS ÉOLIENS DANS N'IMPORTE LAQUELLE DES COMMUNAUTÉS NON AUTOCHTONES DE LA RÉGION ADMINISTRATIVE OÙ SE SITUE LEUR RÉSERVE SANS DEVOIR OBTENIR L'ACCORD PRÉALABLE DES MUNICIPALITÉS CIBLÉES.

JE VOUDRAIS SAVOIR, SI NOUS LES MUNICIPALITÉS ET LES SIMPLES CITOYENS, AVONS ENCORE DES DROITS? CE SONT NOUS LES CITOYENS, QUI PAR NOS TAXES, PAYONS LES SUBVENTIONS POUR L'IMPLANTATION DE CES PROJETS ÉOLIENS ET NOS DROITS SONT BAFFOUÉS.

JE SUIS CONTRE CE PROJET ÉOLIEN ET TOUT PROJET QUI PEUT METTRE EN PÉRIL MA SANTÉ ET MA QUALITÉ DE VIE. AU QUÉBEC IL Y A DE GRAND TERRITOIRE VASTE OU CES PROJETS NE DÉRANGERAIENT PERSONNE. ICI C'EST UN TERRITOIRE AGRICOLE ET IL FAUT LE PROTÉGER. AVONS-NOUS VRAIMENT BESOIN DE CES ÉOLIENNES QUI RENDENT LES GENS MALADES ET QUI DIVISENT LES CITOYENS?

MERCI DE ME LIRE
JULIENNE BEAUDIN
92-A RG ST-CLAUDE
ST-BERNARD DE LACOLLE
JOJ 1V0
P.Q

